

Flash CE P.P.P

Réunion du 19 avril 2018

Point sur le chiffre d'affaires et les indicateurs de performance :

Mars 2018

- CA TTC=	+ 5,2%	Nombre de tickets =	+ 6,2%
- Trafic =	+ 2,9%	panier moyen =	- 0,9%
- TT =	+ 3,2%	Indice de vente =	- 0,1%
- PVM =	- 0,8%	Quantités vendues =	+ 6,1%

Cumul 2018

- CA TTC =	- 8,4%	Indice de vente =	- 2,2%
- Trafic =	+ 1,4%	Quantités vendues =	- 6,1%
- TT =	- 5,2%	Nombre de tickets =	- 3,9%
- PVM =	- 2,5%	Panier moyen =	- 4,7%

Marge

Février 2018 : 54,2% du CA HT total soit – 3,7 pts par rapport à l'objectif et – 1,1 pts par rapport à n-1.

Cumul 2017 : 48,0% du CA HT total soit – 4,7 pts par rapport à l'objectif et – 2,5 pts par rapport à n-1

Résultats Web Mars

International : 1575K€ soit – 17,4% par rapport à l'objectif et + 4,4% par rapport à n-1

France : 803K€ soit – 25,0% par rapport à l'objectif et – 4,8% par rapport à n-1

Point sur le Plan de départs volontaires :

Le plan de départs volontaires a-t-il été homologué par la DIRRECTE ?

Le plan de départs volontaires a été homologué par la DIRRECTE le 5 avril 2018.

Quelles sont les mesures finales après l'homologation par la DIRRECTE ?

Trois points ont été modifiés dans le contenu de la décision unilatérale suite à des échanges avec la DIRRECTE :

- L'allongement de la durée de l'allocation temporaire dégressive qui a été fixée à 24 mois au lieu de 12 mois proposé par la direction;
- Le Congé de reclassement qui passe à 85% de la rémunération mensuelle brute, au lieu de 75% proposé par la direction ;
- L'enveloppe mutualisable pour les budgets de formations.

Le reste des dispositions de la décision unilatérale est inchangé.

Un guide a-t-il été transmis aux salariés concernés ?

Trois guides ont été réalisés et mis sur intranet :

- Un guide des mesures du plan de départs volontaires pour le siège ;
- Un guide des mesures du plan de départs volontaires pour les magasins car il y a une partie de licenciements contraints pour les magasins à défaut de départ volontaire;
- Un guide des mesures de l'accord de mobilité.

Pour la logistique et les magasins, ces guides seront mis à disposition sous format papier en raison de l'accès limité pour consulter ces guides sur intranet.

De plus, la direction organise des réunions collectives pour les magasins concernés par une fermeture:

- 25/04 : Parinor,
- 26/04 : Toulon,
- 27/04 : Paris Général Leclerc,
- 04/05 : Metz,
- 15/05 : Paris,
- 23/05 : Toulouse

Pour le siège et la logistique, ces réunions ont déjà été réalisées :

- 12/04 et 17/04 matin à Villeneuve d'Ascq ;
- 13/04 matin et 17/04 après-midi à Neuville en Ferrain.

Combien y a-t-il de volontaires à date?

Le 16 avril, une Commission anticipée a eu lieu et 15 dossiers ont été présentés, dont 13 dossiers ont été validés et 2 dossiers ont été refusés après application des critères de départage.

A l'issue de cette Commission anticipée, deux catégories professionnelles sont closes :

- La Comptabilité – Catégorie 8,
- La Trésorerie internationale – Catégorie 14.

Il est prévu que le cabinet de reclassement, INGEUS prenne contact avec les salariés, pour les informer de l'acceptation ou du refus de leur dossier. De plus, ils recevront une confirmation par écrit.

Point sur la fermeture des 1ers magasins dans le plan de départs volontaires :

Les magasins de Grenoble Grenette et Ermont sont fermés depuis fin mars.

La prochaine fermeture est celle du magasin de Calais CV au 31/05/2018. Ensuite, 9 magasins fermeront le 30/06/2018.

Suite à la mise en vente du site de Neuville en Ferrain, quel est le loyer que PPP va payer ?

Le montant du loyer n'est pas connu à ce jour car il sera fixé, si un acquéreur est intéressé, en fonction d'un équilibre entre le prix de cession de l'actif et le loyer. La direction explique qu'à date, ces notions ne sont pas connues.

Commission activités sociales et culturelles :

Lors de la Commission du 18 avril 2018, les chèques Vacances ont été mis sous pli recommandé et envoyés en magasin.

Prochaines dates :

Commission ASC : Lundi 28 mai 2018

Prépa du comité d'entreprise : Lundi 28 mai 2018

La prochaine réunion du CE est prévue le mardi 29 mai 2018

Retrouvez toutes les infos du C.E Pimkie sur <http://www.ce-pimkie.fr>